



Immigration obtention de papier

Par **baccoud**, le **23/02/2011** à **22:08**

Bonjour,

j ai besoin de renseignement concernant mon ami il et algérien de nationalités algérienne il na pas de papier français ni même de visa rien du tous ont s aime et ont n aimerai s avoir quel alternative s offre a nous pour qu'il puissent obtenir un visa un titre de séjour ou une nationalité française la hantise me hante d une expulsion ou que la police le contrôle sans ces papier que se passerai t il ? pour moi sa na peut plus continuer j ai une angoisse permanente. pouvez vous me répondre assez rapidement et me dire que faire pour arranger cet situation merci

Par **guest12**, le **24/02/2011** à **01:39**

il faut se marier à la mairie et encore sa depend de la mairie sil sont pas sever il vont accepter que le passeport ,mais la prefecture va lui obligé de donner un visa pour quil puisse faire une demande de regroupement familiale ,pour obtenir le visa quil faut quil retourne a son pays.

rien ne vous empeche daller sur place pour mieux se renseigner parque ya tjrs des exceptions les lois changent dunne prefecture a autre.

bn courage

Par **badredine**, le **24/06/2011** à **14:07**

salut a tous voila je suis algerien avec nationalité algerienne et j'ai mon grand père en france
mes il n'a pas la nationalité française il a que la résidence alors moi je veux aller en france et je
ne sais pas comment faire c'est vous pouvez m'aider donnez moi une réponse le plus vite
possible et merci d'avantage